

> Message du 05/04/20 17:02
>> De : "Jean Marc FEUILLADE" <feuillade@wanadoo.fr>
>> A : "Jacques LEGRAND" <jacques.legrand@antony-habitat.fr>, "Jacques LEGRAND" <Jacques.LEGRAND@ville-antony.fr>, "Fabien MAMANE" <fabien.mamane@hdb-habitat.fr>
>> Copie à : "Jean Yves Sénant" <jean-yves.senant@ville-antony.fr>
>> Objet : mesures loyers Covid19
>>
>>

>>

Bonjour monsieur le Président de Hauts de Bièvre Habitat

Nombre de familles de locataires sont, ou seront, d'évidence confrontées à des difficultés de règlement des loyers compte tenu du contexte économique lié à la crise sanitaire Covid 19.

Aussi, pour ces locataires connaissant une baisse de revenus liée aux mesures de confinement (chômage partiel, baisse d'activités pour les artisans, commerçants...) nous, représentants de la Confédération Nationale du Logement, vous demandons la mise en œuvre de solutions appropriées notamment l'aménagement des modalités de règlement des loyers via par exemple une proposition de plan d'étalement.

Ces dispositions et les modalités de mises en œuvre devraient être portées au plus vite et par tout moyen approprié, à la connaissance de l'ensemble des locataires de Hauts de Bièvre Habitat.

Pour notre part, représentants de la CNL nous nous tenons à votre disposition pour examiner toutes les mesures qui pourraient contribuer à accompagner les locataires face aux difficultés exceptionnelles auxquelles ils doivent faire face.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte notre demande et de nous tenir informés des dispositions que vous retiendrez .

Salutations citoyennes,

Gabrielle Guillaume – Jean Marc Feuillade

(ALSA -CNL)